Mille tables de tennis de table devraient être installées d'ici 2024



Tony Estanguet, patron de Paris 2024 et Amélie Oudéa Castéra, ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques lors de la journée olympique au pied du Stade de France. (B. Paquot/L'Équipe)

Avant l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, mille tables de tennis de table devraient être installées dans 350 sites en France, à l'initiative de la Fédération, avec l'Agence nationale du sport.

La Fédération française de tennis de table a deux gros projets : gagner des médailles aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et développer la pratique. « On veut élargir la communauté du tennis de table au-delà de ses licenciés », confirme Gilles Erb, président de la FFTT, qui qualifie la discipline de « ludique, populaire et intergénérationnelle ». Pour développer son nombre de pratiquants, estimé à la louche entre 3,5 et 5 millions, le professeur à l'école de management du sport de Strasbourg mise sur le « ping en extérieur ».

Le projet de développement du tennis de table en extérieur remonte à 2018-2019 mais la FFTT rebondit sur le plan de 5 000 équipements, annoncé par <u>le président</u> Macron en octobre 2021 (voir encadré), pour mettre en place 1 000 tables dans 350

sites. « On ne va pas implanter des tables par-ci par-là mais créer de véritables sites de pratique, avec quatre à douze tables, dans des endroits étudiés », précise Gilles Erb. Dans ces lieux de ping, nouveaux ou bien réaménagés, les clubs locaux seront chargés de proposer des animations avec des entraîneurs et le dirigeant annonce aussi le recours à des coachs privés.

« On veut rendre le tennis de table plus visible »

Gilles Erb, président de la FFTT

Équipées d'un QR code à flasher, les tables renverront vers une application de la FFTT qui permettra de savoir quelles animations sont proposées, quand et pour quel public : les familles, les entreprises ou les scolaires. « Cette application va faire le lien entre tous les acteurs du ping », parie le dirigeant. « On veut rendre le tennis de table plus visible. Ce n'est pas évident d'attirer de nouveaux pratiquants sachant que la compétition se déroule essentiellement dans les salles et ce n'est pas évident de pousser la porte... », ajoute-t-il.

Les futures tables qui seront installées font partie de la gamme Park de la société Cornilleau, partenaire de la FFTT. En résine, ultrarésistantes, elles ne sont pas encore disponibles, la première devant être installée au printemps prochain sur des sols Gerflor, autre partenaire de la Fédération. Où ? Dans l'un des 356 sites identifiés par la FFTT avec le soutien de l'Agence nationale du sport en charge de la mise en place du plan de 5 000 équipements et les collectivités territoriales. Ce sont elles qui assureront le coût des équipements, la FFTT prenant en charge l'animation par les clubs et les coachs.

250 000

Le nombre de licenciés visé par la Fédération française de tennis de table en 2024, contre 200 000 aujourd'hui.

« Les collectivités vont se saisir des projets, assure Frédéric Sanaur, directeur général de l'ANS, venu signer, le 2 septembre au siège de la FFTT, sa douzième convention qui lie l'agence à une fédération sportive. Le développement du ping en extérieur représente 12 M€ d'engagement pour l'ANS. » Il précise que sur l'ensemble des projets soutenus par l'agence une cinquantaine comprend l'installation d'une ou plusieurs tables de tennis de table connectées.

Un distributeur de balles et de raquettes à l'étude

La fédération réfléchit en parallèle à l'installation de distributeurs de raquettes et de balles pour que les pratiquants puissent les louer le temps d'une partie s'ils n'avaient pas prévu de jouer ou s'ils n'en ont pas. Un dispositif qui existe déjà dans d'autres pays notamment aux États-Unis. L'idée est de pouvoir pratiquer à n'importe quel moment de la journée sans avoir forcément l'équipement dans son sac. « On a déjà trouvé le fabricant, ce sera un peu l'équivalent du vélib pour le ping », annonce le président. Il souhaite également réaliser des études d'impact sur site pour évaluer l'utilisation des tables et la fréquentation des sites.

Histoire de vérifier qu'il y a bien un modèle de développement. « *Alexis a bien commencé en extérieur* », rigole Gilles Erb en faisant allusion à Alexis Lebrun, <u>médaillé de bronze avec son frère Félix lors des Championnats d'Europe de Munich cet été</u>. Il oublie de dire que la table était... dans son jardin.

5 000 équipements de proximité ou plus

Le chef de l'État Emmanuel Macron a annoncé en octobre 2021 un grand plan de construction et de rénovation de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici à 2024 pour une enveloppe globale de 200 M€. Sont ciblés les dojos, avec le projet de 1 000 dojos solidaires de la Fédération française de judo, des terrains de basket 3X3 ou de hand, avec là aussi des plans fédéraux, mais aussi des skateparks, des city stades ou encore des sites de tennis de table partout en France. L'Agence nationale du sport est en charge de la gestion du plan, de la sélection des projets et de leur réalisation.

Le principe est simple : l'État via l'ANS finance entre 50 et 80 % du prix des équipements et 100 % en Outre-mer dans une fourchette large pouvant aller de 10 000 € à 1 M€ en fonction des équipements. « En six mois, nous avec déjà sélectionné 1 300 équipements dans 800 collectivités. C'est un programme qui se veut au plus près des sportifs en favorisant l'accès libre à la pratique », explique Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du sport. Il précise que le nombre de 5 000 pourra être dépassé en fonction des projets des fédérations et de l'engouement des collectivités.